Composante du Projet de la SEDI X sur calendrier de classe pour garderie
Division de la statistique sociale et autochtone

Article

Indicateurs de la langue inuite des enfants inuits âgés de moins de six ans au Canada

par Heather Tait, Elisabeth Cloutier et Evelyne Bougie

Juin 2010

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca*. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à *infostats@statcan.gc.ca* ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581
Programme des services de dépôt	
Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-643-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Indicateurs de la langue inuite des enfants inuits âgés de moins de six ans au Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2010

Nº 89-643-X

ISBN 978-1-100-94965-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Indicateurs de la langue inuite des enfants inuits âgés de moins de six ans au Canada

Notre langue représente qui nous sommes et ce que nous sommes, si la vitalité de notre langue est au cœur de notre bien-être.

— Mary Simon, présidente, Inuit Tapiriit Kanatami, Symposium sur les langues autochtones de l'Arctique, Tromso, Norvège, 2008.

Contexte

Le présent feuillet d'information traite de l'utilisation de la langue inuite à la maison et dans les collectivités chez les enfants inuits âgés de moins de six ans qui vivent au Canada. Les résultats reposent principalement sur les données de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 et sur certains renseignements généraux tirés du Recensement de la population de 2006. Les Inuits de l'Arctique de l'Ouest sont appelés les « Inuvialuits ». Dans le présent feuillet d'information, le terme Inuits comprend les Inuvialuits.

Jeunes enfants inuits au Canada

Lors du Recensement de la population de 2006, on a dénombré quelque 7 000 enfants inuits âgés de moins de six ans au Canada. La plupart d'entre eux (84 %) vivaient dans l'une des quatre régions qui constituent l'Inuit Nunangat*, ce qui signifie « terre natale des Inuits » dans la langue inuite. Ces régions sont les suivantes : le Nunatsiavut dans le nord du Labrador, le Nunavik dans le Nord-du-Québec, le territoire du Nunavut ainsi que la région inuvialuite dans les Territoires du Nord-Ouest. Le reste (16 %) des enfants inuits âgés de moins de six ans vivaient hors de l'Inuit Nunangat.

Carte 1
Les quatre régions de l'Inuit Nunangat

Source(s) : Inuit Tapiriit Kanatami.

* Au moment où les données de l'Enquête sur les enfants autochtones ont été recueillies, le terme désignant la terre natale des Inuits était « Inuit Nunaat ». Plus récemment, ce terme a été remplacé par « Inuit Nunangat ».

Il existe cinq principaux dialectes de langue inuite parlés au Canada : l'inuvialuktun, l'inuinnaqtun ainsi que trois différents dialectes d'inuktitut. Dans le présent feuillet d'information, nous désignons ces dialectes sous l'appellation de « langue inuite ». Bien que certains de ces dialectes soient parlés par de nombreuses personnes, d'autres le sont par très peu de gens.

La langue inuite est l'une des trois seules langues autochtones au Canada qui sont à l'abri des menaces d'extinction à long terme parce que suffisamment de personnes les parlent (Norris, 2007). Toutefois, au fil des ans, le pourcentage d'Inuits capables de converser dans la langue inuite a diminué, et ce, tout comme le pourcentage de personnes qui parlent la langue inuite comme langue principale à la maison (Statistique Canada, 2008).

Ces changements peuvent être attribuables à de nombreux facteurs. Par exemple, la transmission de la langue inuite et d'autres langues autochtones d'une génération à l'autre a été gravement compromise à l'époque des pensionnats indiens au Canada, où l'utilisation de ces langues y était interdite (Commission royale sur les peuples autochtones, 1996). En outre, « la perte est liée au contact intensif avec les populations non autochtones, une situation qui exerçait des pressions sur les Inuits pour qu'ils adoptent la langue et la culture dominantes » (Tulloch, 2008).

Parler et comprendre la langue inuite

- Selon le Recensement de la population de 2006, environ 4 500 enfants inuits (64 %) âgés de moins de six ans avaient la langue inuite comme langue maternelle — leur première langue apprise et encore comprise. Il s'agit du même pourcentage qu'en 1996.

- En 2006, environ les trois quarts (76 %) des enfants inuits âgés de moins de six ans au Nunavut et la presque totalité des enfants inuits (97 %) au Nunavik avaient la langue inuite comme langue maternelle. Au Nunatsiavut et dans la région inuvialuite, moins de 5 % des jeunes enfants inuits avaient une langue maternelle inuite. Hors de l'Inuit Nunangat, la proportion correspondante était de 12 %.

L'Enquête sur les enfants autochtones fournit des renseignements sur d'autres concepts linguistiques, dont la capacité des enfants d'exprimer leurs besoins dans la langue inuite et la façon dont ils peuvent comprendre cette langue.

- Environ 7 enfants inuits sur 10 (70 %) vivant au Canada et âgés de deux à cinq ans — soit l'âge auquel les enfants sont habituellement capables de parler — étaient en mesure de comprendre la langue inuite lorsque quelqu'un leur parlait dans cette langue. Un pourcentage plus faible (61 %) pouvait exprimer leurs besoins dans cette langue.

Graphique 1
Proportion d'enfants inuits âgés de deux à cinq ans capables de comprendre la langue inuite et d'exprimer leurs besoins dans cette langue, selon la région, 2006

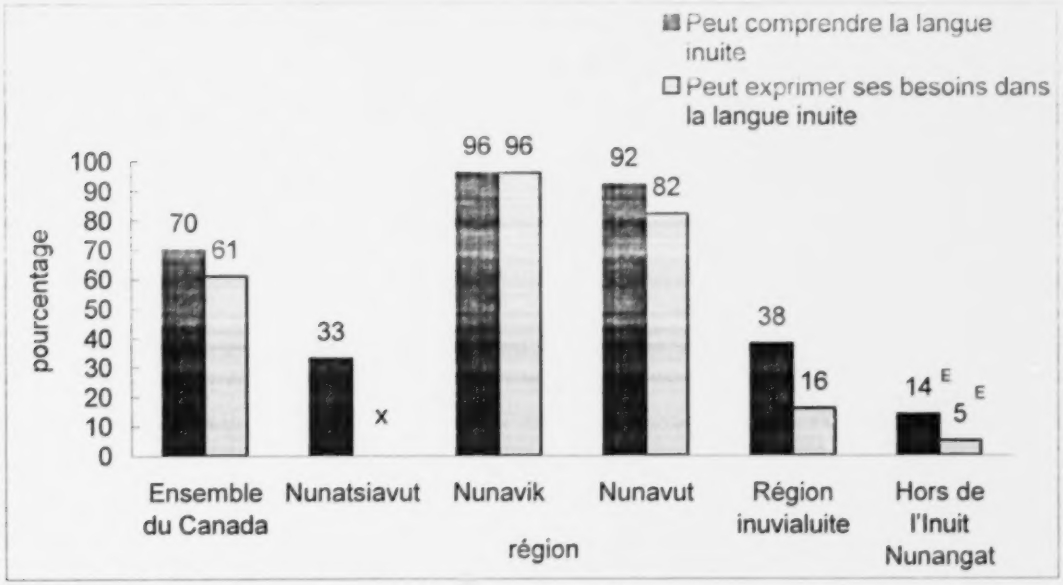

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

- À l'échelon national, environ le quart (26 %) des enfants inuits pouvaient exprimer leurs besoins dans la langue inuite seulement, tandis que 36 % d'entre eux pouvaient s'exprimer dans la langue inuite et en anglais et/ou en français. Un peu moins de 4 enfants inuits sur 10 (37 %) ne pouvaient pas s'exprimer dans la langue inuite.

Exposition à la langue inuite à la maison

- Pour 60 % des enfants inuits au Canada âgés de moins de six ans, la langue inuite était la langue qui leur était parlée le plus souvent à la maison.

Graphique 2
Proportion d'enfants inuits âgés de moins de six ans vivant dans une maison où la **langue inuite leur était parlée le plus souvent, selon la région, 2006**

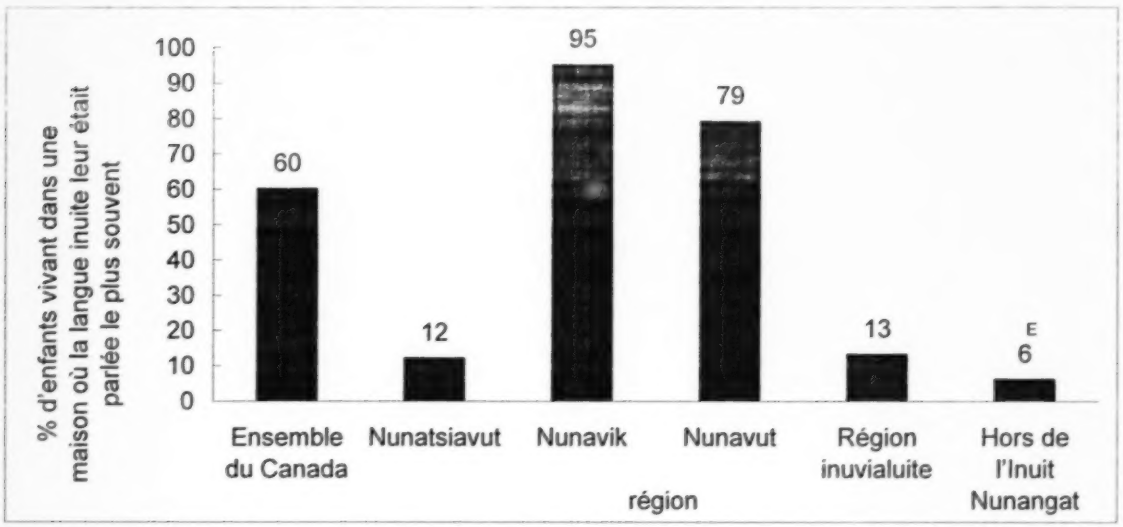

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

- Dans le cadre de l'Enquête sur les enfants autochtones, on a demandé à quelle fréquence les enfants étaient exposés à la langue inuite à la maison. Environ 7 enfants inuits sur 10 (72 %) âgés de moins de six ans au Canada étaient quotidiennement exposés à la langue inuite à la maison.

- Plus de 8 enfants inuits sur 10 (83 %) qui étaient quotidiennement exposés à la langue inuite à la maison étaient en mesure d'exprimer leurs besoins dans cette langue, par rapport à moins de 10 % des enfants inuits qui n'étaient pas quotidiennement exposés à la langue inuite à la maison.

La langue inuite dans la collectivité

- Au Canada, près de 6 enfants inuits sur 10 (59 %) étaient quotidiennement exposés à la langue inuite chez d'autres personnes. De plus, 58 % étaient quotidiennement exposés à la langue inuite ailleurs dans leur collectivité.

Graphique 3
Proportion d'enfants inuits âgés de moins de six ans quotidiennement exposés à la langue inuite à divers endroits, selon la région, 2006

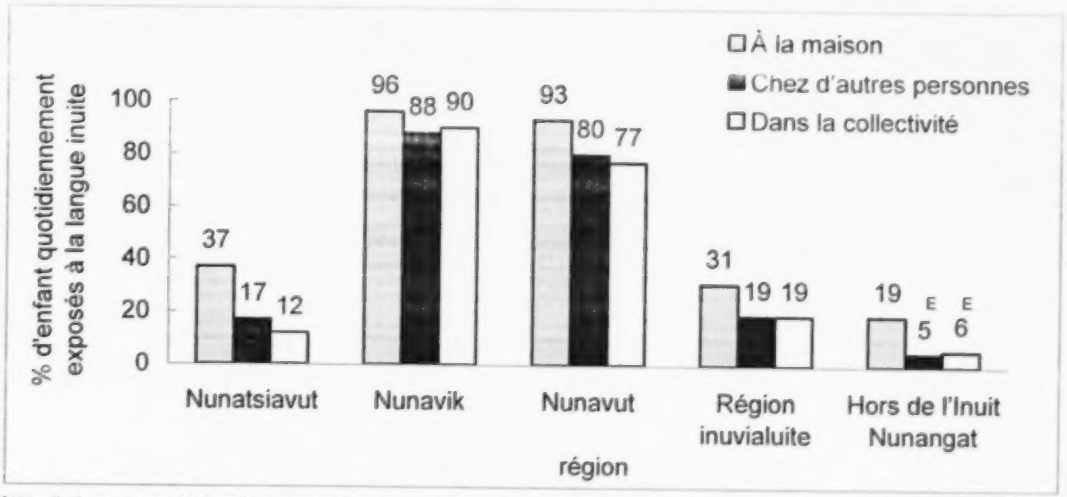

Nota : Il n'y avait pas de données expressément pour la langue inuite. Les pourcentages comprennent un faible nombre d'enfants inuits exposés à une langue autochtone autre que la langue inuite.
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

- Les enfants inuits étaient plus susceptibles de parler la langue inuite s'ils étaient exposés à cette langue dans de nombreux contextes. Un peu plus de la moitié (52 %) des jeunes enfants inuits qui étaient quotidiennement exposés à la langue inuite à la maison seulement pouvaient exprimer leurs besoins dans cette langue, par rapport à 89 % de ceux qui étaient quotidiennement exposés à la langue inuite à la maison, chez d'autres personnes et ailleurs dans la collectivité.

- Des pourcentages plus faibles d'enfants inuits de toutes les régions étaient quotidiennement exposés à la langue inuite par l'intermédiaire des médias tels que la télévision, la radio, les livres et les DVD. Au Nunavik, environ la moitié (49 %) des enfants inuits étaient quotidiennement exposés à la langue inuite par l'intermédiaire de ces médias, et ce, tout comme 38 % des enfants au Nunavut et 19 % des enfants dans la région inuvialuite. Hors de l'Inuit Nunangat, la proportion correspondante était inférieure à 10 %. La proportion propre au Nunatsiavut a été supprimée pour des raisons de confidentialité.

Les services de garde constituent également des endroits où la langue inuite peut être transmise aux plus jeunes enfants.

- Au Canada, 4 enfants inuits sur 10 (40 %) âgés de moins de six ans bénéficiaient de services de garde réguliers (qui étaient assurés par quelqu'un d'autre qu'un parent). Ces services de garde comprenaient les garderies, les garderies éducatives ou la garde préscolaire, le programme Bon départ, les programmes de garderie après l'école, la garde par une personne apparentée ou une autre personne.

- Parmi les enfants inuits qui bénéficiaient de services de garde réguliers, un peu plus de la moitié (55 %) étaient confiés à un service de garde où la langue inuite était utilisée le plus souvent.

- Au Nunavik, parmi les enfants inuits qui bénéficiaient de services de garde réguliers, la langue inuite était utilisée dans 91 % des cas, et au Nunavut, ce pourcentage atteignait 79 %. La langue inuite était également utilisée chez 26 % des enfants de la région inuvialuite qui fréquentaient un service de garde régulier et chez 18 % de ceux du Nunatsiavut. La proportion correspondante hors de l'Inuit Nunangat a été supprimée pour des raisons de confidentialité.

Exposition à la langue inuite et caractéristiques familiales

- Au pays, les deux tiers (64 %) des enfants inuits avaient au moins un parent dont la langue inuite était la langue maternelle.

- Au Nunavik et au Nunavut, la plupart des jeunes enfants inuits avaient au moins un parent dont la langue inuite était la langue maternelle (91 % et 84 %, respectivement). Les proportions étaient moins élevées au Nunatsiavut (21 %) et dans la région inuvialuite (28 %). Hors de l'Inuit Nunangat, environ 10 % des enfants inuits avaient au moins un parent dont la langue inuite était la langue première.

- Les enfants inuits (94 %) dont un parent parlait la langue inuite comme langue première étaient plus susceptibles d'être quotidiennement exposés à cette langue à la maison que ceux (31 %) dont les parents n'avaient pas la langue inuite comme langue maternelle.

- Les Inuits âgés sont plus susceptibles que les jeunes d'avoir la langue inuite comme langue maternelle. Dans l'Inuit Nunangat, 74 % des enfants inuits âgés de moins de six ans avaient la langue inuite comme langue maternelle, comparativement à 91 % des Inuits de 65 ans et plus.

- En 2006, 18 % des enfants inuits vivaient dans une maison où habitait un grand-parent. Ces enfants (80 %) étaient plus susceptibles que ceux (70 %) qui ne vivaient pas avec un grand-parent d'être quotidiennement exposés à la langue inuite.

Espoirs et attentes des parents

- À l'échelon national, environ les trois quarts (74 %) des enfants inuits avaient un parent qui jugeait très important que son enfant parle et comprenne la langue inuite (voir le graphique 4).

- Un peu plus de 7 jeunes enfants inuits sur 10 (71 %) avaient un parent qui croyait que son enfant parlerait couramment la langue inuite.

- Dans la région inuvialuite, et particulièrement au Nunatsiavut, la majorité des parents d'enfants inuits jugeaient très important que leur enfant parle et comprenne la langue inuite. Toutefois, un pourcentage beaucoup plus faible d'entre eux croyaient que leur enfant la parlerait couramment.

Graphique 4
Proportion d'enfants inuits âgés de moins de six ans dont le parent jugeait très important que l'enfant parle et comprenne la langue inuite et qui croyait que son enfant parlerait couramment cette langue, selon la région, 2006

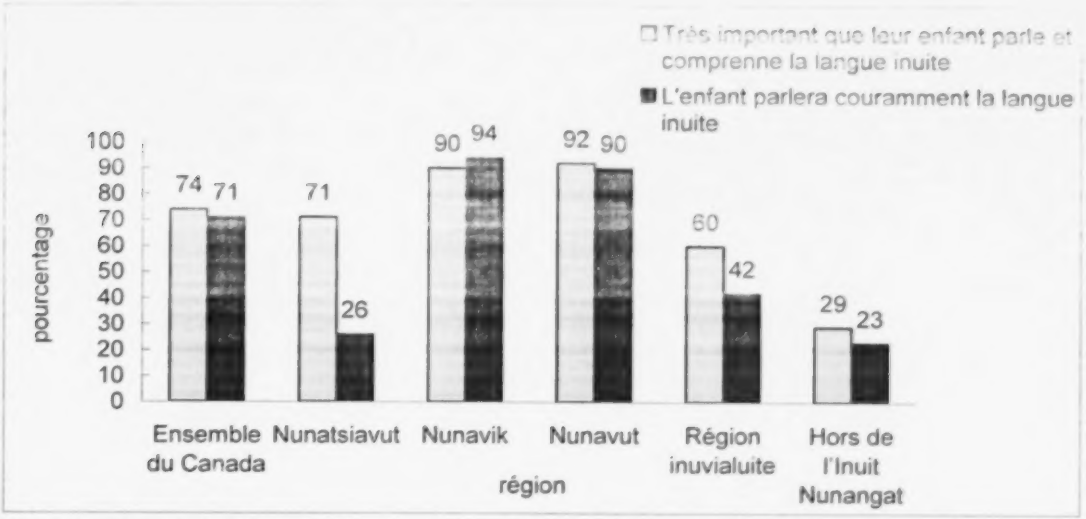

Nota : Il n'y avait pas de données expressément pour la langue inuite. Les chiffres comprennent un faible nombre d'enfants inuits dont les parents ont pu mentionner une langue autochtone autre que la langue inuite.
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

- Cet écart entre les espoirs et les attentes que les parents entretiennent à l'égard de leurs enfants en matière de langue pourrait faire ressortir l'importance des ressources et des possibilités grâce auxquelles les enfants inuits peuvent apprendre et parler la langue inuite dans une variété de contextes — à la maison, à l'école et dans l'ensemble de la collectivité, comme c'est le cas au Nunavut, et en particulier au Nunavik.

Quelques initiatives linguistiques régionales

Dans chacune des quatre régions inuites, on a mis en place un grand nombre d'initiatives axées sur la langue inuite. Quelques-unes d'entre elles sont décrites ici.

- Dans la plupart des collectivités de la région inuvialuite, tant l'inuvialuktun (le dialecte de langue inuite parlé par certaines personnes de l'Arctique de l'Ouest) que l'anglais sont utilisés dans les programmes de développement de l'enfant comme le programme Bon départ.

- À Hopedale, au Nunatsiavut, on a mis en œuvre un programme de « renaissance » de la langue inuite pour exposer les bébés et leurs parents à cette langue. Seul l'inuktitut est parlé aux enfants âgés de trois mois à deux ans (Patrimoine canadien, 2008).

- Au Nunavik, de la maternelle à la deuxième année, l'enseignement est donné uniquement dans la langue inuite, soit la langue maternelle de la plupart des enfants inuits de la région. Dans les autres années d'études, certains cours sont donnés en anglais et d'autres, dans la langue inuite (Commission scolaire Kativik).

- Au Nunavut, la *Loi sur la protection de la langue inuit* confère le droit de recevoir un enseignement dans la langue inuite (de la maternelle à la troisième année), droit qui s'étendra aux autres années d'études d'ici 2019.[1]

Ce qu'il faut savoir au sujet du présent feuillet d'information

L'Enquête sur les enfants autochtones, qui a été élaborée par Statistique Canada et des conseillers autochtones de partout au pays, a été menée conjointement avec Ressources humaines et Développement social Canada. L'enquête a eu lieu d'octobre 2006 à mars 2007. Les parents ou les tuteurs d'environ 10 500 enfants autochtones âgés de moins de six ans, dont quelque 1 700 enfants inuits, ont fourni des renseignements dans le cadre d'une combinaison d'interviews téléphoniques et sur place. Le taux de réponse global à l'enquête était de 81,1 %.

Aux fins de l'enquête, le parent ou le tuteur devait répondre au nom de l'enfant. Pour la plupart des enfants inuits (79 %), cette personne était la mère naturelle ou le père biologique. Chez la majorité des autres enfants inuits, le parent ou le tuteur qui répondait au nom de l'enfant dans le cadre de l'enquête était un grand-parent, un parent de famille d'accueil ou un parent adoptif.

Dans le présent feuillet d'information, les « enfants inuits » comprennent ceux dont les parents ou les tuteurs ont indiqué qu'ils étaient Inuits en réponse à la question suivante de l'Enquête sur les enfants autochtones : « Est-ce que (enfant) est Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis ou un(e) Inuk? ». Les données sur les enfants inuits incluent les enfants dont on a déclaré l'appartenance au groupe des Inuits seulement et ceux dont on a déclaré l'appartenance au groupe des Inuits en combinaison avec un autre groupe autochtone, soit les Indiens de l'Amérique du Nord (les Premières Nations) ou les Métis.

Il n'y avait toujours pas de données expressément pour la langue inuite. Certains pourcentages comprennent un faible nombre d'enfants inuits ayant une langue autochtone autre que la langue inuite. De plus, nous avons des données seulement sur la langue maternelle du parent ou du tuteur ayant répondu à l'enquête et non sur celle de son conjoint ou de son partenaire, ni sur celle de son enfant.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'enquête, veuillez consulter la publication *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes* (produit n° 89-634 au catalogue de Statistique Canada).

1. Pour obtenir plus de renseignements sur la *Loi sur la protection de la langue inuit*, visitez : http://www.google.ca/search?hl=fr&source=hp&q=Loi+sur+la+protection+de+la+langue+inuit&btnG=Recherche+Google&meta=&aq=f&aqi=&aql=&oq=&gs_rfai=.

Références bibliographiques

PATRIMOINE CANADIEN. 2008. *Évaluation de l'Initiative des langues autochtones — Visites de sites — The Hopedale Language Nest (Labrador).*

COMMISSION SCOLAIRE KATIVIK. http://www.kativik.qc.ca/fr/le-cheminement-scolaire-regulier

NORRIS, Mary Jane. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 83, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 19 à 27.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES. 1996. « Vers un ressourcement », vol. 3 dans le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2008. *Recensement de 2006 : Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006 : résultats.*
http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/index-fra.cfm

TULLOCH, S. 2008. « Uqausirtinnik Annirusunniq — Longing for Our Language », *Horizons*, vol. 10, n° 1, mars.